



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

La RATP, moteur de la ville durable

Comment envisagez-vous la contribution de la RATP à la construction de la ville durable ?

Notre conviction, c'est que l'aménagement du territoire et la politique des transports ne peuvent être pensés qu'ensemble pour construire une ville dense, qui rapproche les hommes et les activités et donne à chacun un véritable accès à la mobilité. Le projet « Métrophérique » de rocade métro autour de Paris proposé par la RATP repose sur une analyse fine des dynamiques territoriales et des potentialités de développement de l'Ile-de-France. Il ouvre l'accès à un réseau multimodal maillé. Il est conçu comme la colonne vertébrale d'un écosystème de mobilité sobre, facilitant l'usage des modes doux, du co-voiturage et bientôt de l'autopartage, aussi bien pour les habitants de petite que de grande couronne.

L'éditorial

La ville durable : cette évolution a émergé cette année dans tous les esprits comme une impérieuse nécessité. Beaucoup des travaux d'EpE contribuent à cette réflexion collective, car chaque entreprise, et en vérité chacun de nous, contribue à faire de la ville ce qu'elle est et ce qu'elle sera.

Les transports sont bien sûr une part essentielle de cette construction ; l'interview de Pierre Mongin, Président de la RATP, montre à la fois les bénéfices des transports en commun, et les contradictions à surmonter pour qu'ils répondent aux désirs des voyageurs... et aux contraintes de tous.

L'eau également est un ingrédient indispensable à la ville durable : concentration urbaine veut dire besoin d'eau et d'assainissement artificialisés ; comment répondre au défi de l'urbanisation du monde de façon durable ? La Question ouverte présente une prospective sur les ruptures prévisibles en la matière.

De beaux chantiers pour l'année 2008-09 !

Claire Tutenuit, Délégué Général

Quel équilibre entre les différents moyens de transport proposés par la RATP envisagez-vous ?

Il n'y a pas de solution unique. Tout dépend du tissu urbain. Prenez le mode ferré dans la ville : d'un point de vue économique et écologique, il n'est réellement pertinent qu'en zone urbaine dense. En banlieue, le mode le mieux adapté est le bus en site propre. La clé, c'est de rechercher une bonne complémentarité entre nos différents modes et de bien les articuler avec tous les autres, publics ou individuels, mécanisés ou non. L'interface entre les modes est une voie de progrès pour une ville plus humaine. C'est la spécialité de notre entreprise.

Quelles ruptures technologiques sont aujourd'hui envisagées pour réduire la consommation énergétique des transports en commun ?

D'abord, le transport public est largement plus efficace énergétiquement que toute autre sorte de transport motorisé. Ainsi, les réseaux ferroviaires de la RATP émettent près de 50 fois moins de gaz à effet de serre et consomment cinq fois moins d'énergie que la voiture particulière. La priorité absolue, c'est donc d'encourager l'utilisation des transports collectifs sobres en ville. Cela ne nous empêche pas, à la RATP, de nous mobiliser pour réduire notre consommation et nos émissions. Notre mode le plus consommateur étant le bus, nous envisageons une utilisation à court terme de véhicules à motorisation hybride. Par ailleurs, dans le domaine ferroviaire électrique, nous voulons renforcer la récupération de l'énergie au freinage grâce aux avancées technologiques attendues en matière de stockage de l'énergie, comme les supercondensateurs que l'industrie française maîtrise aujourd'hui.

Comment la RATP contribue-t-elle aux Plans de Déplacement Entreprises ?

Notre filiale Entreprises et Mobilité Services a déjà accompagné plus d'une centaine d'employeurs en Ile-de-France dans cette démarche. Je pense au PDE du centre hospitalier Gustave Roussy ou à celui du pôle Orly-Rungis, qui couvre 500 hectares et concerne 63 000 salariés. C'est assurément un sujet d'avenir : pour les employeurs, il faut aider les salariés à venir travailler dans des conditions économiques acceptables pour eux.

*Entretien avec
Pierre MONGIN,
Président Directeur
Général de la RATP*



La qualité de l'air constitue un enjeu important pour la RATP : que ce soit pour le contrôle de la pollution atmosphérique ou la qualité de l'air des réseaux souterrains, quelles sont les actions en place et à venir ?

L'utilisation des transports collectifs, notamment ferroviaires et électriques, est un atout majeur pour lutter contre la pollution, qui résulte essentiellement du trafic automobile. A la RATP, nous voulons contribuer davantage encore à ce combat en réduisant les émissions de nos bus. C'est pour cela que, bien avant l'entrée en vigueur des normes européennes, nous avons généralisé les filtres à particules. En souterrain, nous mesurons régulièrement la qualité de l'air et depuis le début de l'année, nous publions ces résultats en temps réel sur Internet. Notre collaboration avec Airparif permettra d'enrichir encore cette surveillance.

Comment protéger les voyageurs, riverains et conducteurs des nuisances sonores ?

Dans ce domaine, il faut agir à tous les niveaux, de la conception des trains et des infrastructures, qui relève de la RATP, à celle des bâtiments aux abords de ces infrastructures. Sur les infrastructures âgées de plus d'un siècle du métro parisien, des actions sont en cours (plus de 50% du linéaire ont déjà été équipés de solutions anti-vibratiles) et les nouveaux matériels sont définis pour réduire les émissions sonores. Par ailleurs, nous envisageons de produire des recommandations pour les constructeurs pour réduire la remontée des vibrations dans les structures des immeubles.

Après le pic du pétrole, le pic de l'eau ?

Huit milliards d'habitants sur terre d'ici à 2025 dont 65% concentrés dans les villes, le développement des activités économiques, l'augmentation globale du niveau de vie, un climat plus chaud ... les pressions exercées sur l'eau s'intensifieront au cours des prochaines décennies, menaçant de faire passer le nombre de personnes vivant en situation de stress hydrique de 700 millions à trois milliards d'ici à 2025, selon le Rapport mondial sur le développement humain 2006 du PNUD. Pour faire face à cette pénurie annoncée, les acteurs de l'eau se mobilisent : si la gestion de l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur pour les gouvernements et les institutions internationales, le monde industriel participe à cet effort par ses capacités d'innovation. Dans quelle mesure les solutions technologiques de demain permettront d'enrayer la « crise de l'eau » ? Les méthodes conventionnelles de stockage de l'eau de surface dans des réservoirs artificiels, de détournement des cours d'eau vers les régions arides et d'exploitation des nappes phréatiques ne suffiront pas, il faut développer de nouvelles solutions technologiques. Ces nouveaux outils devront s'inscrire dans une démarche de

développement durable et réduire la pression sur la ressource en eau, tout en limitant les impacts négatifs sur l'environnement.

Les usagers de l'eau, agriculture (70%), industrie (22%) et usages domestiques (8%), ont tous un rôle important à jouer. L'accroissement du rendement agricole constitue une piste intéressante ; l'irrigation au « goutte à goutte » par exemple permet de limiter la déperdition d'eau en rapprochant davantage l'apport d'eau des racines de la plante. Les eaux industrielles constituent également un enjeu majeur : la réduction de l'intensité hydrique dans ce secteur sera rendue possible par le recours systématique aux principes d'éco-conception et d'écologie industrielle avec un fonctionnement en circuit fermé. Enfin, entreprises et citoyens peuvent déjà bénéficier du développement des solutions de récupération et de réutilisation des eaux de pluie lorsque la qualité d'eau potable n'est pas exigée.

Parallèlement, les entreprises de services d'eau et d'assainissement travaillent dans trois directions à l'élaboration d'une offre permettant de répondre à une demande accrue en eau :

- la détection des fuites dans les réseaux,

- le recyclage des eaux usées : il économise l'énergie nécessaire au pompage et au transport de l'eau vers les villes, et permet la réutilisation des matières organiques présentes dans les eaux usées notamment pour des usages énergétiques. Aujourd'hui, encore peu exploitée en raison des réticences des consommateurs, l'utilisation des eaux recyclées à des fins domestiques pourrait peut-être représenter un potentiel de développement de cette technologie...

- le dessalement : en forte croissance, la production représente actuellement 0,45% de la consommation mondiale journalière d'eau douce. Cependant, malgré les efforts des exploitants d'usines, les coûts financiers et environnementaux de cette technologie restent élevés : la recherche travaille notamment à la réduction des dépenses énergétiques et à la limitation des rejets de saumure et de certains effluents chimiques.

Comment utiliser ces technologies sans trop augmenter la consommation énergétique et les émissions de CO₂ ? La question reste ouverte.

Camille STEHLIN

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

- EpE a été invitée à intervenir dans un séminaire sur les « mécanismes d'ajustement aux frontières » organisé en septembre par le Laboratoire d'économétrie de l'X et le CNRS.
- L'Iddri et EpE ont organisé en septembre dernier un séminaire de restitution des travaux de la Fondri, qui décrivent les impacts, sur l'économie mondiale et sur les secteurs industriels, de la mise en place d'une contrainte carbone importante à l'horizon 2050.
- EpE a été partenaire le 1er octobre du *Carbone Disclosure Project*, une initiative visant à faciliter le reporting du risque carbone des entreprises et sa prise en compte par les gestionnaires d'actifs financiers.
- EpE a répondu à la consultation publique de l'Union Européenne sur la gouvernance du climat au-delà de 2012.
- Les pouvoirs publics ont invité EpE à participer à un groupe de réflexion sur les transferts de technologie.

- L'émission « Passage au vert » de Ushuaïa TV du 5 novembre devrait faire intervenir Claire Tutenuit dans un débat avec Corine Lepage.

Ressources Naturelles et Eau

Les publications d'EpE « **Les ressources naturelles à l'horizon 2020** » et « **L'Eau à l'horizon 2025** » ont été présentées le 3 septembre 2008, lors d'un petit déjeuner-débat dans les Salons de la Maison des Arts et Métiers. Les brochures ainsi que les présentations des intervenants sont disponibles sur le site d'EpE.

Prix Etudiant EpE-Metro 2009

Sponsorisée par Saint-Gobain, la RATP et Coca-Cola Entreprise, l'édition 2009 du Prix Etudiant EpE-Metro proposera dans quelques jours aux étudiants de répondre à la question suivante : « **Densité urbaine et qualité de vie : comment mieux faire ?** »

Dans dix ans, vous rêverez d'une maison avec un jardin. Or la lutte contre le changement climatique semble imposer un arrêt à l'étalement urbain. Comment rendre attractive la vie dans des villes plus denses ? Quelles sont les réponses aux obstacles qu'y voient les urbanistes, sociologues, écologistes, ingénieurs, juristes, habitants, ... et vous ? »

Du côté des membres

- EpE a le plaisir d'accueillir LECLERC et SUEZ ENVIRONNEMENT.

Du côté du WBCSD

- En partenariat avec l'International Union for Conservation of Nature (IUCN), le WBCSD a publié en juillet 2008 « *Agricultural Ecosystems – Facts and Trends* », un document proposant des clés de compréhension des challenges auxquels doit faire face l'agriculture, entre sécurité alimentaire et préservation des ressources.

Membres d'Entreprises pour l'Environnement : AGF - AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - AON - ARCELORMITTAL - AREVA - APRR - AXA - BNP PARIBAS - BOLLORE - CAISSE DES DEPOTS - CEMENTS FRANÇAIS - COCA-COLA ENTREPRISE - DELOITTE - DUPONT DE NEMOURS - EDF - ERAMET - GDF SUEZ - LA POSTE - LAFARGE - LECLERC - MARSH - MICHELIN - NEXITY - NORAUTO - POWEO - PRIMAGAZ - RATP - RENAULT - RHODIA - RIO TINTO ALCAN - SAINT-GOBAIN - SANOFI AVENTIS - SCHNEIDER ELECTRIC - SECHE ENVIRONNEMENT - SFR - SIA CONSEIL - SNCF - SOCIETE GENERALE - SOLVAY - SPIE BATIGNOLLES - SUEZ ENVIRONNEMENT - TOTAL - VALLOUREC - VEOLIA ENVIRONNEMENT - VINCI - YOPLAIT



La lettre d'EpE N°10 - Octobre 2008

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339

Nouvelles coordonnées :
50, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50

Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé